

Séance du 20 mars 2019 à 18 H 00

Date de convocation : 11 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 20 mars, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Affectation du résultat

Nombre de membres en exercice : 150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix
Présents : 80
Votants : 79 x 1 voix + 1 x 6 voix 85
Et Pouvoirs :

INVESTISSEMENT

- Dépenses réalisées :	2 903 328.08 €
- Recettes réalisées :	2 533 295.67 €

- Solde des opérations de l'exercice	- 370 032.41 €
- Résultat antérieur reporté	+ 854 780.14 €

- <u>Résultat cumulé au 31/12/2018</u>	+ 484 747.73 €

- Restes à réaliser en dépenses	- 954 092.00 €

Besoin de financement	- 469 344.27 €

FONCTIONNEMENT

- Dépenses réalisées :	18 612 974.53 €
- Recettes réalisées :	19 051 256.96 €

- Solde des opérations de l'exercice	- 438 282.43 €
- Résultat antérieur reporté	+ 1 142 110.49 €

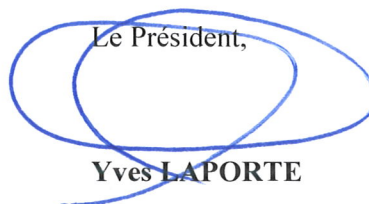
- <u>Résultat cumulé au 31/12/2018</u>	+ 1 580 392.92 €

Compte tenu du résultat ci-dessus, je vous propose :

- d'affecter la somme de 469 344.27 € au besoin de financement de la section investissement au compte 1068.
- d'affecter le solde de la section de fonctionnement soit 1 111 048.65 € à la ligne 002 du Budget Primitif de l'exercice 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Le Président,

Yves LAPORTE